



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des ressortissants immatriculés auprès de nos services, **et en possession de l'acte de naissance 12s**, que désormais la prise de rendez-vous pour le dépôt des dossiers de passeports biométriques s'effectue par l'un des moyens suivants :

- Inscription sur un registre mis à disposition à l'accueil du Consulat ;
- Par Email à l'adresse suivante :
rdvbio@consulatalgerie-vitry.org
- Par courrier, selon le modèle à télécharger sur le site web du Consulat ;

Important :

Les informations suivantes sont indispensables pour la prise de rendez-vous pour chaque personne :

- Nom (de jeune fille) et prénom ;
- Date de naissance ;
- Numéro d'immatriculation consulaire (numéro des parents pour les mineurs) ;
- Numéro de téléphone ;
- Date souhaitée pour le RDV.

Tout dossier incomplet, le jour du dépôt, sera systématiquement rejeté.

Vitry-sur-Seine, le 25 mars 2015